



**Justine BENIN**  
**Max MATHIASIN**  
**Olivier SERVA**

Paris, le 23 octobre 2018

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **RHUM : LES DEPUTES DE LA GUADELOUPE ONT ETE ENTENDUS**

**Justine BENIN, Max MATHIASIN et Olivier SERVA se félicitent d’avoir été entendus par le Gouvernement s’agissant de l’alignement de la fiscalité applicable aux spiritueux et singulièrement au rhum.**

Ils saluent l’annonce par Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer, de revenir sur l’amendement porté par le Rapporteur général de la Commission des affaires sociales dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, **visant à renchérir le coût des alcools pour en dissuader la consommation abusive.**

Si elle avait été adoptée, cette réforme aurait été faite sans concertation avec les producteurs locaux ; elle aurait menacé la production locale qui subit déjà la concurrence déloyale des boissons alcooliques d’importation et aurait favorisé ces dernières, sans atteindre son objectif. Rappelons que la filière rhum génère de très nombreux emplois tant direct qu’indirect. **Au total, ce sont près de 15 000 emplois qui en dépendent sur l’ensemble des Outre-mer.**

**La solution retenue est celle qui avait été évoquée unanimement par les parlementaires de la Guadeloupe dans un courrier commun adressé au Gouvernement le 22 octobre 2018.** Cette solution équilibrée permet de **conjuguer les enjeux économiques avec les impératifs de santé publique poursuivis par le Gouvernement.**

Elle consiste :

- D’une part, à reporter l’entrée en vigueur de l’augmentation de la cotisation sur les boissons alcoolisées au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- Et d’autre part, à étaler sur une dizaine d’année l’alignement de cette cotisation sur le montant applicable dans l’hexagone.

**Une réponse qui est tout à fait conforme à la demande des acteurs de la production locale que les parlementaires avaient rencontrés le 22 octobre 2018.**

Contact Presse :

- Younid COUPAN - 06 88 12 29 53 – [younid.coupan@clb-an.fr](mailto:younid.coupan@clb-an.fr)
- Keyza NUBRET – 06 70 93 86 67 - [sophie.grand-bonheur@clb-an.fr](mailto:sophie.grand-bonheur@clb-an.fr)
- Yannick OTRANTE – 0688 51 53 38 – [yannick.otrante@clb-an.fr](mailto:yannick.otrante@clb-an.fr)